



DOSSIER

Promenades printanières à Saint Étienne de Montluc

P.6



Dossier

De nouveaux outils
pour la prévention des risques

P. 8

Pour savoir où sont vos absents



Patrimoine

Mémoires d'un stéphanois,
ancien prisonnier de guerre 2/8

P. 9



Agenda

Informations aux associations

P. 11

Édito

Claudine Sachot

Adjointe en charge des Travaux et aménagements



Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

Les travaux de requalification urbaine démarrés l'an passé s'achèveront d'ici fin mai. Le développement de ces nouvelles liaisons piétonnes permet de conforter le maillage des mobilités douces proposé sur la commune. Ils font suite à l'aménagement de la voie verte le long de la RD17 réceptionné en 2020 et ceux du cœur de bourg en 2019. Une note fleurie est également rendue possible pour les riverains volontaires grâce à la végétalisation des pieds d'immeuble.

Dans les villages, une concertation avec les habitants est engagée pour réfléchir collectivement à de nouveaux aménagements de sécurité sur les secteurs tels que la Blordrais, la Sensitive, Chaugenet. Un programme de 100 000 euros est prévu en 2021 pour ces aménagements destinés à limiter la prise de vitesse, protéger les piétons et garantir la sécurité de tous. De tels investissements nous rappellent la nécessité, pour chacun d'entre nous, de veiller au respect des limitations de vitesse et aux règles du « bien vivre ensemble ».

Optimiser les dépenses d'éclairage public est un enjeu poursuivi dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) engagé depuis 2018 avec l'appui du Syndicat d'électrification de Loire Atlantique (SYDELA). Cette année, il s'agira de :

- renouveler de 4 armoires,
- moderniser 93 points lumineux sur 4 sites,
- changer 32 supports.

L'objectif du SDAL est la diminution, d'ici 10 ans, de 50% de la consommation électrique de l'éclairage public sur le territoire communal.

L'amélioration la performance énergétique dans tous les domaines (éclairage public, infrastructures urbaines, bâtiments municipaux) est des sujets majeurs pour cette nouvelle décennie.

Par ailleurs, conformément aux engagements pris il y a un an, les projets structurants progressent : désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la future école de la chênaie, études pour les travaux de la résidence autonomie et agrandissement du cimetière. Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée de ces projets.

Enfin, concernant la restauration du beffroi de l'église, l'appel au don se poursuit. La commune a souhaité inscrire cette rénovation dans une opération plus large supportée et encadrée par la Fondation du Patrimoine, qui en contrepartie de la participation citoyenne, apportera son concours par le biais d'une subvention.

Merci à l'ensemble des agents pour leur contribution au quotidien pour maintenir un cadre de vie agréable.

Merci à vous pour le respect de notre environnement, nos espaces et notre commune.

Prenez soin de vous.

Sommaire

3
5
5
6

Au quotidien

État civil

À votre service

Dossier

**Promenades printanières
à Saint Étienne de Montluc**

8

**De nouveaux outils de préventions
des risques pour la commune**

9

**Mémoires d'un stéphanois
prisonnier de guerre 2/8**

10
12

À vos agendas

L'Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Directeur de publication : Remy NICOLEAU, Maire • Rédaction : service Communication-Culture • Conception et réalisation : service Communication-Culture
• Impression : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • Tirage :
3 600 exemplaires • Images : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • Distribution : Guy W. Services

Point travaux

1 Lutte contre les frelons asiatiques

Depuis plus d'un an, la commune participe à la lutte contre le frelon asiatique en adhérant au Plan d'Action Collectif proposé par Polleniz.



Ce partenariat permet de freiner l'implantation des nids d'insectes dans la région. En Loire-Atlantique, plus de 110 collectivités ont signé ce partenariat pour que leurs administrés bénéficient de ce service.

En 2020, à Saint Étienne de Montluc, cinq foyers ont pu bénéficier d'interventions de professionnels sans frais, l'opération ayant été prise en charge par la mairie.

Que faire lorsque je découvre un nid de frelon ?



Je le signale à la Mairie, un agent viendra authentifier le nid afin de s'assurer qu'il s'agisse bien d'un nid de frelon asiatique (certaines espèces inoffensives ont des nids très ressemblants).

Après identification, l'agent entrera en contact avec Polleniz qui se chargera de faire intervenir un professionnel.

2 Travaux d'aménagement et d'accessibilité vers le centre bourg

Commencés au mois d'octobre, les travaux d'aménagements de la partie nord (concernant la rue Chauvin de la Musse, la rue Amaury d'Acigné et la rue des Hamonts), sont en phase d'achèvement.

Les travaux d'enrobé devraient durer jusqu'au 5 mai. La circulation restera coupée dans le secteur.

Initialement prévus pendant les vacances scolaires pour impacter le moins possible l'accès à l'école Sainte-Marie, une information a été communiquée aux parents d'élèves et aux équipes enseignantes afin d'organiser l'accès à l'école Sainte-Marie.

Concernant la partie sud (route de la Marquellerais, boulevard du Tertre Princeau), la reprise des enrobés est en cours et devrait durer jusqu'au 7 mai. Cette opération peut impacter la circulation dans le secteur.

Brèves

Restauration du beffroi de l'église



Les travaux de restauration du beffroi de l'église commenceront dans la seconde quinzaine du mois de mai. Des perturbations de la circulation sont à prévoir autour de l'église, des déviations seront mises en place.

Pour rappel, ces travaux consistent notamment à remplacer certaines poutres du beffroi (la charpente qui soutient les cloches), nettoyer les différents niveaux de la tour du clocher, descendre les cloches pour pouvoir les brosser.

Celles-ci seront exposées au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Une souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine est en cours pour participer au financement de ces travaux de restauration. Toutes les informations sur www.fondation-patrimoine.org et sur le site internet de la commune.

Infos municipales

Diagnostic des risques

Paulin Brault a rejoint la collectivité en tant que stagiaire le 29 mars. Étudiant en DUT Hygiène, Sécurité Environnement à l'université de Bretagne Sud, ce stéphanois a pour mission d'identifier et de développer les outils et référentiels liés à la prévention des risques.



Votre avis nous intéresse

Soucieuse de faire évoluer ses supports de communication et de répondre au mieux aux besoins des Stéphanois, la commune réalise une enquête sur son magazine municipal. Rendez-vous sur le site internet de la commune pour remplir le questionnaire en ligne, ou à l'accueil de la Mairie. Enquête disponible jusqu'au 31 mai.

Élections départementales et régionales

En raison de la crise sanitaire, les élections départementales et régionales auront finalement lieu les 20 et 27 juin. Pour participer à ce scrutin, l'inscription sur les listes électorales est à faire avant le 14 mai. Démarches en ligne sur www.service-public.fr ou en Mairie.

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 27 mai.

Nouveaux sur la commune

AXA

Professionnels expérimentés de l'assurance, Jean-Dominique HOCHART et Hubert de TERNAY sont heureux de prendre la succession de l'agence AXA (anciennement Jean-Hugues de la Brosse). Vous êtes un particulier, un professionnel ou une entreprise, n'hésitez pas à passer nous voir, vous serez accueillis par l'équipe en place : Nadine CHARROY et Romain RICHARD.



Contact : AXA
8 avenue des sports 44360 Saint-Etienne-de-Montluc
02 40 86 82 19

TROUVÉ élagage

Après une dizaine d'années à exercer son métier d'élagueur, Romain TROUVÉ, 28 ans domicilié à St Étienne de Montluc, a décidé de créer son entreprise début février 2021 afin de mettre sa passion au service de ses clients.



Élagueur/grimpeur certifié, formé aux soins des arbres, il intervient pour les travaux d'élagage, d'abattage des arbres et la mise en sécurité des habitations.

Contact : 06 62 95 81 92
www.trouve-elagage.fr
Facebook Ets Trouvé Élagage

Bonnes pratiques numériques

Les usages du numérique sont actuellement multiples (outil de travail, stockage de données, source de divertissement) et la part du numérique dans les émissions de gaz à effet de serre continue d'augmenter tout comme la consommation d'énergie liée à ces usages.

Il est donc nécessaire de modérer et d'adopter des bonnes pratiques afin de réduire notre impact carbone lié au numérique.

Priorité : Allonger la durée de vie de son matériel informatique

Allonger la durée de vie de ses appareils électroniques est le geste le plus important pour diminuer son impact : utiliser un ordinateur durant 4 ans au lieu de 2 améliore de 50 % son bilan environnemental.

1 - Privilégier le matériel reconditionné ou d'occasion. Acheter un appareil économe en énergie et durable (réparables, résistants aux chocs, recyclables).

| Label | Appareils concernés | Signification |
|--|--|--|
|  Écolabel Européen | Ordinateurs et tablettes | Économes, réparables, durables, résistants aux chocs. Absence ou limitation de certaines substances dangereuses pour la santé. |
|  EPEAT | Ordinateurs et écrans | Économes, recyclables, réutilisables ou réparables. Absence ou limitation de certaines substances dangereuses pour la santé. |
|  Écolabel Nordique | Ordinateurs et imprimantes | Économes, réparables. Absence ou limitation de certaines substances dangereuses pour la santé. |
|  L'Ange Bleu | Ordinateurs, imprimantes, téléphones portables | Économes, recyclables et réparables. Absence ou limitation de certaines substances dangereuses pour la santé. |
|  TCO | Ordinateurs, écrans, tablettes et téléphones portables | Économes, recyclables, réutilisables ou réparables, résistants dans la durée. Absence ou limitation de certaines substances dangereuses pour la santé. |

Source : La face cachée du numérique, Ademe

2 - Éviter de multiplier les appareils : préférer un appareil multifonction

3 - Privilégier les imprimantes où l'on remplace chaque couleur séparément

4 - Entretien son matériel (les anti-virus évitent les pannes)

5 - Recycler son matériel informatique : la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont obligatoires.

Aller vers la sobriété : un moyen de réduire sa facture d'électricité

6 - Astuce : brancher ses équipements sur une multiprise à interrupteur et l'éteindre quand ils ne sont pas utilisés (limite la perte d'énergie)

7 - Activer le « mode économie d'énergie », ou « mode avion », pour augmenter l'autonomie

8 - Fermer ou supprimer les applications inutilisées sur son smartphone

9 - Désactiver le wifi de la box internet quand il n'est pas utilisé

10 - En cas d'absence, éteindre l'interrupteur d'alimentation de la box

Infos CCAS

Espace emploi

L'Espace emploi de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est un service proposant un accompagnement des usagers.

Dans le cadre d'une recherche d'emploi, d'une reconversion professionnelle, pour une recherche d'alternance, d'un emploi saisonnier ou pour préparer son orientation, les conseillers de l'espace emploi vous accompagnent dans vos démarches.

Ouvert au public avec ou sans rendez-vous.

Plus d'information sur www.estuaire-sillon.fr

Contact : Centre Communal d'Action Sociale
02 40 86 80 26 - ccas@st-etienne-montluc.net

Osons l'avenir pour Saint-Étienne-de-Montluc

DÉPARTEMENTALES – RÉGIONALES / JUIN 2021

La pandémie de COVID-19 est un moment de grands bouleversements qui aggrave les inégalités et plonge nos territoires dans une crise économique et sociale sans précédent. Elle a montré les failles et l'impasse de notre modèle de développement.

Depuis plusieurs années, les graines écologistes se sont patiemment enracinées, au point qu'aujourd'hui, **la question écologique est devenue une évidente priorité politique.**

Le projet écologiste, c'est un autre regard posé sur notre cadre de vie au sens le plus large. Il se concrétise par la **mise en œuvre localement de projets de justice sociale et environnementale** et doit continuer de se concrétiser à toutes les échelles territoriales.

Nous devons agir sur notre rapport au climat, au vivant et aux animaux, sur la façon de nous nourrir, de nous loger, de nous déplacer, de produire, de consommer et de travailler.

Cela s'incarne au **Département, échelon de la justice sociale**, à la **Région, échelon de la planification environnementale et économique**. La Région et le Département sont des collectivités de projets ; elles impulsent des dynamiques et soutiennent les acteurs.

Les élections à venir seront des échéances décisives – elles auront lieu, normalement, les 20 et 27 juin prochains.

Deux modes de scrutins distincts :

- Départementales : vote binominal mixte majoritaire à deux tours => un binôme titulaire paritaire (homme/femme) et des suppléant.e.s –seuls les binômes ayant recueilli au moins 12.5% peuvent accéder au second tour, mais aucune fusion possible.
- Régionales : vote de liste - paritaire, 35 candidat.e.s pour la Loire Atlantique – alliance possible entre les deux tours.

Chaque voix compte... pour faire fructifier la solidarité écologique !

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

et nous retrouver :
<https://pour-saintetienne2020.fr/>
facebook : @osonsavenir



Judith
LERAY

Olivier
LABARRE

Céline
PETETIN

Olivier
GEFFRAY

Régine
CASSIN

AU QUOTIDIEN

État Civil



BIENVENUE À...

11 mars Owen LERAY
14 mars Nathéo SALVADOR
14 mars Oscar SALVADOR
14 mars Lucas RECOQUILLÉ
15 mars Aväa-Paola
FOUCHER MENDES
15 mars Théa MUSCH
DESURMONT
20 mars Timothée ZASSO
24 mars Romy LIZÉ
27 mars Inès CHAPRON

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

16 mars Simone LEFEUVRE
94 ans
21 mars Yvon BOUHIÉ
66 ans
16 avr Bertrand MOSSET
52 ans
18 avr Jean LE CALLONEC
84 ans

FÉLICITATIONS À...

27 mars Justine LEMONNIER
et Morgane PINAULT

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h
et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités

>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale
et PMI)

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

SOLHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence suspendues
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne
de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03
Mission locale
>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Info Énergie

Permanences assurées à distance
>> 02 40 08 03 30

Infirmières

Au cabinet médical, 5 bd de Verdun
>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers,
5 place Bretagne :

Permanences non communiquées
à ce jour

Numéros d'urgence

Médecin de garde / 116 117
Urgence médicale / 15
Pharmacie de garde / 32 37
Pompiers / 18
Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche
• Pharmacie (Super U)

Une ville d'histoire

Promenades printanières à Saint Étienne de Montluc

À l'approche du printemps, il est un loisir que le confinement ne saurait nous dérober, celui de la découverte bucolique de nos contrées et terroirs, riches de paysages aux couleurs variées.

À pied, en vélo, à cheval, les options sont multiples, à chacun son moyen de locomotion qu'il conviendra d'adapter selon l'itinéraire emprunté.

Sortez et profitez des chemins et recoins de Saint Étienne de Montluc qui regorgent de trésors de paysages, d'une faune et d'une flore originales faisant la particularité de l'estuaire de la Loire.

Errement au cœur des bassins versants, promenade dans les marais, balade dans le centre-ville ou encore à deux pas de la Loire, traversée des campagnes en bordure des champs, cheminement sur sentiers de terre ou le long des routes, les possibilités ne manquent pas, offrant à chacun l'opportunité d'y trouver son plaisir.

Soyez imaginatifs, les activités possibles sont légion et peuvent convenir aussi bien aux plus grands qu'aux plus petits. Elles peuvent être reposantes, par de tranquilles promenades sur des sentiers relativement plats, ou sportives, par la course à pied ou la randonnée cycliste sur des chemins escarpés ou sur les routes communales. Pour les plus avides de curiosité, elles peuvent être initiatives, par l'observation des formes et des couleurs locales et de saison, ou encore culturelles, par la découverte de l'ornithologie estuarienne. Pour les amateurs de beauté, elles peuvent être esthétiques et olfactives, par l'imprégnation des senteurs printanières, ou par la peinture et la photographie des paysages traversés. Enfin, elles peuvent être sociales ou introspectives, laissant au promeneur le loisir de laisser vagabonder seul ses pensées, de partager un moment social avec ses proches, ou de permettre à son animal de compagnie de vadrouiller.



Alors que la saison hivernale ponctuée par la rudesse de quelques sévères coups de froid touche à sa fin, et tandis que les précautions sanitaires – confinement passé, et couvre-feu actuel – nous contraignent encore, la promenade printanière est à coup sûr l'occasion de s'oxygéner, et pour quelques temps, de profiter d'une sensation d'insouciance et de liberté.



Ces sentiments nobles ne doivent toutefois pas éluder les quelques encadrements qui régissent l'activité des marcheurs, cyclistes et cavaliers, et qu'il paraît nécessaire de rappeler pour que chacun puisse s'épanouir à sa guise lors de ses balades.

- Dans un contexte sanitaire de vigilance renforcée par rapport au Covid-19, les précautions sanitaires s'imposent encore, et notamment le port du masque ainsi que les règles de distanciation sociale,
- Certains itinéraires de balade sont réglementés, la circulation des véhicules motorisés y est interdite (scooters, mobylettes, quads, etc...)
- Nos compagnons les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades dans les parcs et sur les sentiers communaux,
- Par respect pour la nature et par civisme pour les autres usagers, nos déchets éventuels sont à déverser dans les poubelles prévues à cet effet,
- Des chemins peuvent présenter consécutivement des portions sur sentiers et des tronçons sur routes, nécessitant la vigilance des piétons et des usagers de

la voirie, et évidemment, le respect par tous du code de la route, en particulier sur les thèmes de la vitesse et des distances de sécurité,

- Les parcours de promenade sont des espaces partagés par les piétons, cyclistes et cavaliers, requérant l'adaptation de chacun à l'activité de l'autre, pour une harmonieuse cohabitation,



Balisés par du marquage ou par l'intermédiaire de panneaux, et jalonnés par du mobilier urbain (banc de repos, tables de pique-nique, poubelles communales), les chemins et parcours sont entretenus annuellement pour le confort des stéphanois, les agents de la mairie de Saint Étienne de Montluc y veillant par leurs opérations d'élagage, de déblayage ou de signalisation. Cependant, les utilisateurs peuvent prendre contact avec la mairie, sur place, par courriel, courrier ou téléphone, et proposer des aménagements qu'ils jugeraient opportuns, ou encore signaler d'éventuelles carences ou dégradations qu'ils constateraient, par exemple le besoin de clarification de signalisation, ou encore le repérage de déversements de déchets sur les itinéraires.

Parce que les petits ruisseaux font les grandes rivières, et alors que la transition écologique s'opère progressivement, chaque citoyen aussi peut prendre l'initiative d'associer sa promenade à un acte solidaire de préservation de l'environnement. Les éco-gestes, ces petites actions individuelles du quotidien qui permettent d'aboutir à de remarquables effets collectifs, peuvent évidemment résonner aux oreilles des promeneurs attentifs à la préservation de la nature, et prendre la forme du ramassage d'ordures, souvent du papier ou du plastique, et de leur dépôt dans les poubelles de la collectivité. Les insalubrités de plus grande ampleur seront à signaler à la mairie, pour prise en charge dans les meilleurs délais.

Afin de vous orienter dans vos projets de balade, veuillez trouver une liste non exhaustive de randonnées à effectuer sur la commune de Saint Étienne de Montluc :

- Au nord de la commune, sur les secteurs respectifs de la Blandinais et du Mesnil, vous pouvez profiter de la boucle de Bellevue (10.64 km, dont 45% sur sentiers) ou de la boucle du Sillon de Bretagne (8.44 km, dont 50% sur chemins),
- Plus à l'est, vous pourrez découvrir la boucle des Landes, au départ des alentours du village de la Blordrais (12.17 km, dont 50% sur sentiers),
- Il est aussi possible d'explorer les territoires plus au sud de la commune, par le biais des boucles de l'Étang Bernard (13,64 km, dont la moitié sur chemins) et du Reilly (9,45 km dont 53% sur sentiers),
- D'est en ouest, ou vice-versa, en passant par le centre-bourg, il est possible de suivre l'itinéraire balisé du GR3, qui relie le Mont Gerbier-de-Jonc (Ardèche) à La Baule (Loire-Atlantique) en passant par Saint-Etienne de Montluc,



Carte des sentiers de randonnée disponible sur le site de l'Office de Tourisme

Belles promenades à vous, Stéphanoises, Stéphanois et visiteurs d'ailleurs !

Kevin Herpson, conseiller municipal délégué à la mobilité

Le balisage des sentiers de randonnées est en cours. La carte de ces nouveaux circuits de randonnées sera disponible auprès de l'Office du Tourisme prochainement.

Une ville en mouvement

De nouveaux outils communaux pour la prévention des risques

Actuellement en stage au sein de la Mairie, Paulin Brault a pour mission de développer des outils de diagnostic, d'organisation et de gestion de crise, au cas où un événement inattendu surviendrait à Saint Étienne de Montluc. Objectif : assurer la meilleure réactivité et organisation possible en cas de nécessité.

Comme le précise l'article 4 de la loi relative à la modernisation de la Sécurité Civile, « la sécurité civile est l'affaire de tous ».

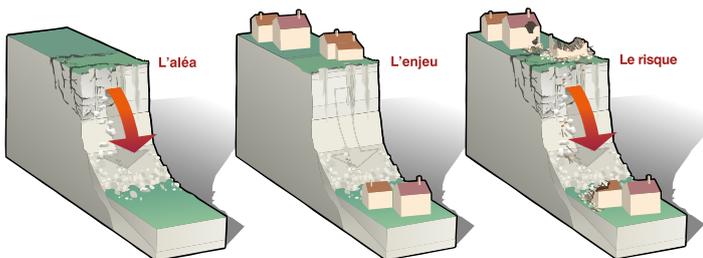
C'est dans cette optique que la commune lance le diagnostic des risques naturels et technologiques présents à Saint Étienne de Montluc, afin d'élaborer deux documents, le Document d'information communal des risques majeurs (Dicrim) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).



Dicrim, PCS, qu'est-ce que c'est ?

Le Dicrim, document d'information communal sur les risques majeurs, décrit précisément les risques existants sur le territoire de Saint Étienne de Montluc et auxquels les habitants pourraient être confrontés.

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde, est un outil de gestion et d'organisation générale des secours. Il est déployé par la Mairie lors d'événements exceptionnels et mobilise, élus, agents, services de sécurité et population.



Ces deux documents visent à informer les habitants des risques auxquels ils sont exposés, mais également d'informer sur la conduite à tenir et les bons réflexes à avoir lors d'événements inattendus.

Ces documents n'ont en aucun cas pour objectif d'empêcher un événement de se produire ni d'en diminuer sa puissance, mais bien d'anticiper leurs effets par des actions de prévention. Leur mise à jour doit être effectuée régulièrement en fonction de l'évolution de la commune et des moyens dont elle dispose. Ils viennent en complément des dispositifs déjà existants aux échelles départementale, régionale et nationale, tels que le plan Orsec.



Quels dangers à Saint Étienne de Montluc ?



Risques naturels et technologiques qui concernent Saint Étienne de Montluc

À Saint Étienne de Montluc, les principaux risques naturels sont :

- les inondations,
- les tempêtes
- les séismes (la commune se situe en zone sismique de catégorie 3, modérée)
- les mouvements de terrain
- l'exposition au radon

Les risques technologiques quant à eux concernent :

- le transport de matières dangereuses
- le déversement de produits chimiques
- le transport fluvial
- *La commune ne dispose pas de site classé Seveso c'est à dire d'installation industrielle dangereuse, mais certains sites font l'objet d'une déclaration auprès des services de l'état en raison de la nature de leur activité.*

Toutefois ces listes restent indicatives et ne signifient pas qu'un danger est imminent à Saint Étienne de Montluc.



Parmi les risques auxquels la commune est exposée, la situation sismique de catégorie 3 (modérée)

Une fois élaboré, le Dicrim sera mis à disposition des Stéphanois qui souhaitent le consulter.

Mémoires d'un stéphanois, ancien prisonnier de guerre 1939 - 1945 (2/8)

Prisonnier itinérant

Résumé : Comme beaucoup d'hommes, Marcel Tessier, un Stéphanois disparu en 2001, a connu la Guerre 39-45. Il est affecté dès septembre 1939 en Eure-et-Loir, puis en Meurthe-et-Moselle, au bout de la ligne Maginot, pendant la drôle de guerre, et enfin en Champagne où il combat. Mais l'étau se resserre...

En captivité

Le lendemain, on doit rendre les armes ainsi que couteaux et rasoirs. Le contact est un peu rude avec les jeunes soldats allemands qui jouent des crosses. Nous marchons toute la journée, assoiffés, avant de rejoindre vers Nancy un camp bondé de prisonniers, dont de nombreux Sénégalais. Après deux jours sans manger, on nous livre des quartiers de viande crus... et tous se jettent dessus pour en avoir un bout... tout cela, bien sûr, filmé par les Allemands... pour la propagande. La soif nous taraude pendant une semaine (à part lors d'un orage nocturne qui nous procure un peu d'eau récupérée avec nos casques ou des boîtes de conserve), puis on repart pour le camp d'aviation d'Essey-lès-Nancy, tout proche où sont internés à l'étroit 17 000 prisonniers. Les conditions un peu meilleures ne nous épargnent pas la soif malgré l'assistance des Nancéens. Bien que sans nouvelles de nos familles, nous n'ignorons plus que l'Armistice vient d'être signée. La Croix-Rouge nous recense, puis on nous autorise à écrire quelques lignes à nos proches.

Dès la fin juin, beaucoup de cultivateurs ont la chance d'être affectés dans les fermes alentour pour y faire la moisson (un bon nombre ne retournera jamais au camp mais chez eux, au bout de 7 ou 8 mois). Je n'ai pas cette chance et je reste au camp où les conditions de vie se sont toutefois améliorées. Le 28 août, un tri singulier s'opère : les Français d'un côté, sont envoyés en Allemagne, et de l'autre... les Bretons partent remplacer à la ferme ou ailleurs les Français qui, eux, s'apprêtent à partir en Allemagne. Je me retrouve ainsi à Saint-Mihiel, dans la Meuse, à traire les vaches avec deux compagnons, ayant en tête l'espoir d'un retour.

La dure réalité du stalag*

Malheureusement, le 4 octobre 1940, retour au camp où l'on reçoit deux boules de pain pour 10, du saucisson et un peu d'eau, puis départ à la gare où, sous bonne escorte, on nous fait monter à 50 dans des wagons à bestiaux hermétiquement fermés. On ne peut que s'asseoir. Pour s'allonger, on doit se relayer, quant aux besoins... on doit passer par-dessus les autres pour accéder à un coin du wagon équipé d'un tuyau évacuant dehors... La nourriture, même à l'économie, ne dure que 2 jours. Enfin les portes s'ouvrent... au bout de 4 jours et 4 très longues nuits ! Nous sommes en Prusse-Orientale, au stalag IB d'Höhenstein [Olsztyn] à 150 km au nord de Varsovie [où sont rassemblés



Camps (oflags et stalags) en Allemagne et Pologne

plus de 30 000 prisonniers]. Là encore, l'accueil est plutôt rude, sous les « Schnell ! » et les coups de crosses. Parqués à 250 dans des baraques aux bat-flanc à 3 étages et un fourneau à briques au centre pour tout chauffage, on ne tarde pas à

attraper des poux qui grouillent littéralement au coucher et démangent cruellement (au début, par amusement, c'est à qui en avait le plus). Lever à 5 h pour un ersatz de café qu'on peut attendre 2-3 h dans le froid et la neige, parfois pour rien. Ration journalière vers 11 h, soit un pain de seigle pour 10, un saucisson, parfois un peu de margarine, avec un partage pas toujours équitable par tirage au sort.



Stalag IB d'Höhenstein

Et puis le 31 octobre, nous partons à 10 en train, accompagnés d'un sous-officier allemand ayant un penchant prononcé pour le schnaps. On est à présent en Pologne où un camion militaire nous prend en charge en fin de journée et roule encore longtemps avant de s'arrêter devant cinq bâtiments entourés de barbelés.

* Camp de prisonniers de guerre non officiers, en Allemagne, durant la Seconde Guerre Mondiale

La suite du récit de Marcel Tessier vous sera présentée dans les prochains numéros de l'Actu

Événements à venir !

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.

VENREDI 7 MAI

Le MarSOINS

de 14h30 à 17h30, Parking de Super U

Le MarSOINS propose, grâce à un camion aménagé, un espace mobile d'échanges sur la santé, accessible à tous. Ce camion est équipé d'une douche et d'un cabinet médical et propose des dépistages médicaux et paramédicaux gratuits et ouverts à tous.



SAMEDI 8 MAI

Élixir

18h, Théâtre de verdure, Parc du Pré Petit

Menés sous l'autorité paternelle d'un érudit Docteur, sa fille à moitié dézinguée et un pauvre gus courent les routes pour vendre une stupéfiante découverte.

Attention Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, ce camelot a de la ressource, du bagou et une théorie bien ficelée, à laquelle vous succomberez ! Sous des airs abrutis, son brave apprenti cache lui aussi d'extraordinaires talents. Ce qui ne manquera pas de plaire à Mademoiselle... mais alors, tout se complique !



©Pascale Limarola

Une histoire de famille bourrée de tchatte, d'humour et de tours d'adresse, ponctuée de standards de Swing de la belle époque, pour tous les publics !

Par la Cie Little Big Swing

Tout public - Durée : 1h

En cas de mauvais temps, un repli aura lieu à l'Espace Montluc

Animation gratuite, sans réservation dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 8 MAI

Commémoration de la Victoire de 1945

Afin de commémorer l'Armistice du 8 mai 1945, le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts et au Cimetière.

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons assurer que cette manifestation sera ouverte au public.

DU 31 MAI AU 6 JUIN

Semaine du Développement Durable

Ça bouge dans le bocage

du 31 mai au 6 juin, de 10h à 12h et de 14h à 17h, Salle Justice de Paix

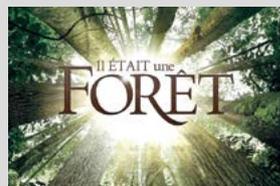
Cette exposition interactive offre la possibilité de manipuler pour comprendre et approfondir les notions essentielles de construction, de gestion et de protection du bocage. Une exposition pour petits et grands pour tout savoir sur le bocage qui nous entoure et ses enjeux.

Exposition gratuite - Accès libre

Il était une forêt

Vendredi 4 juin, à 20h30, Salle des Loisirs

Ce film de Luc Jacquet offre une plongée exceptionnelle dans un monde sauvage resté dans son état originel en parfait équilibre, où chaque organisme - du plus petit au plus grand - connecté à tous les autres, joue un rôle essentiel.



Un film de Luc Jacquet

Gratuit - Durée : 1h20

Les arbres amoureux

Samedi 5 juin, à 16h, Théâtre de verdure

Découvrez un conservatoire d'arbres chantés, d'arbres contés, avec des portraits de vénérables inattendus... De l'action, de l'Amour, du respect, de l'humour, en intérieur, en extérieur, Les Arbres Amoureux est un hommage vibrant à la nature !



Conte tout public - Gratuit

Durée : 35 minutes

En cas de mauvais temps, un repli sera organisé à l'Espace Montluc

JUSQU'AU 19 JUIN

Prix Au fil des Pages

Bibliothèque de Saint Étienne de Montluc

Le vote pour le prix littéraire Au fil des Pages est ouvert jusqu'au 19 juin. Pour participer, il suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques du réseau et de lire les 6 romans. Ensuite un bulletin de vote est à demander à l'accueil de la bibliothèque. La soirée de clôture aura lieu vendredi 25 juin, à 20h.

Une rencontre avec Jean-François Kierzkowski, auteur d'Après le mur, aura lieu mercredi 26 mai à 20h, à l'Espace Paul Greslé, à Savenay.

 Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

INFORMATIONS AUX ASSOCIATIONS

Mise en suspens en raison de la crise sanitaire, la vie associative stéphanoise a su s'adapter et proposer des activités adaptées à ses adhérents tout au long des confinements et des restrictions qui s'imposaient à chacun.

Forum des associations 2021

Au mois de septembre, la mairie organisera son traditionnel Forum des associations, samedi 11 septembre, à la salle du Coteau. Ce moment de convivialité est l'occasion pour petits et grands de découvrir la diversité des activités de loisirs proposées sur la commune. Sports, arts, patrimoine, chacun y trouvera la discipline qui lui plaira.

Ce moment de rencontre entre les acteurs de la vie associative stéphanoise est également pour les associations nouvellement créées l'occasion de rencontrer des structures plus anciennes et de bénéficier de leur expérience.



Forum des associations 2019

Un nouveau logiciel pour les associations

La commune a fait le choix de s'équiper d'un logiciel facilitant les démarches pour les associations. Réservations de salles et de matériel, demande de parution sur les supports de communications de la ville, etc, ces démarches devraient être facilitées.

Ce nouveau service sera mis à disposition des associations stéphanoises pour la rentrée de septembre. Une information leur sera adressée lors de la mise en route de ce service.

Le service Vie associative reste disponible pour les demandes des associations qui en auraient besoin.



Mémo des associations 2021

En attendant le Forum des associations, moment tant attendu des Stéphanois, et pour permettre aux Stéphanois de découvrir l'ensemble des activités proposées sur la commune, la Mairie travaille actuellement à la réédition de son Mémo des associations.

Pour cela chaque association a reçu au mois d'avril, un courrier et un formulaire à compléter et à retourner à la mairie permettant la mise à jour des informations la concernant. Ce document est à retourner **avant le 15 mai** au service Vie Associative.

Le mémo des associations sera distribué dans les boîtes aux lettres stéphanoises avec l'Actu de l'été. Il sera ensuite disponible à la Mairie, au Forum des associations et sur le site internet de la commune.

Trophée des sportifs

La saison 2020-2021 ayant été marquée par un arrêt prématuré des compétitions sportives, et les rassemblements étant encore restreints, cette année à nouveau, la commune n'organisera pas le Trophée des sportifs pour la saison en cours.

Cette annulation ne remet en aucun cas en cause l'investissement des tous les bénévoles, licenciés et adhérents des associations stéphanoises qui ont su rester en lien en cette année bouleversée par la crise sanitaire.



Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de l'été : mercredi 2 juin pour une distribution les 28 et 29 juin
- Actu de septembre : vendredi 16 juillet pour une distribution les 8 et 9 septembre



Un camion de prévention
au plus près de chez vous



Gratuit
Ouvert à tous
Sans rendez-vous
Confidentiel

check-up santé

(tension, IMC, tabac, glycémie, alimentation...)

avec
Edwige,
infirmière

VENDREDI 7 MAI

Parking SUPER U – St Etienne de Montluc

14h30 - 17h30

